

Communiqué des Collectifs d'habitants

Pour le maintien des bus en Centre Ville.

A leur demande, les Collectifs ont été reçus le 23 mars par la première adjointe et plusieurs élus.

La position municipale a été rappelée : pour apaiser le centre ville et « recoudre le plateau piéton », suppression de six arrêts de bus et fermeture de la rue Jean Jaurès.

Nous avons fait part de la forte émotion ressentie par les habitant.es en raison de la brutalité de l'annonce, faite sans aucune concertation.

La limitation de l'usage de la voiture dans les centres-villes est aujourd'hui une nécessité mondiale. Mais partout, elle s'accompagne d'une politique de développement des transports en commun non polluants et Saint Denis serait la première ville à les supprimer ?

Après l'avoir méthodiquement étudié, nous avons discuté du projet lui-même et fait part des conséquences négatives pour celles et ceux qui utilisent les transports en commun : supprimer la circulation des bus c'est entraver la mobilité des gens et leur compliquer la vie, en particulier les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les familles....

Le centre-ville est le bien commun des habitant-es de tous les quartiers, et au-delà de la ville. L'apaisement voulu par la Municipalité aurait forcément un impact sur sa vie foisonnante, son attractivité et son côté populaire que nous apprécions : ce sont deux visions du centre ville opposées.

Nous avons fait part des conséquences spécifiques pour chaque quartier et nous avons livré beaucoup de témoignages recueillis au cours de la signature des pétitions.

A notre demande d'ouvrir une large concertation dans la ville, le Maire répond par la tenue d'une visio-conférence en avril ! Pas de réunion publique dans les quartiers!

Les Collectifs d'habitants demandent la suspension de la décision municipale et exigent que soit enfin ouverte la concertation avec tous les habitant.es.

Nos pétitions demandant le maintien des arrêts des bus 153 - 253 - 239 en centre ville ont déjà recueilli plus de 2 000 signatures,

Continuons à les faire signer!

Mobilisons-nous largement pour que le rassemblement du 30 mars à 18 h devant la Mairie soit un succès.

St Denis, le 26 mars 2023